

INTERCOMMUNALITÉ

Fusion autour la forêt de Mormal : la dot de la 2C2M



Le Carré des Saveurs un actif apporté par la 2C2M dans cette fusion.

Depuis que l'idée d'un rapprochement entre la CCB, CCQ et la 2C2M a été émise, et jusqu'à la dernière réunion tripartite avant la fusion qui sera entérinée le 1^{er} janvier, certains élus des deux premières intercommunalités ont regardé avec méfiance la troisième. Pas que sa tête ne leur revient pas, non. C'est l'état de son porte-monnaie qui les inquiète, et l'ampleur de sa dette. Ses élus le vice-président, Jean-Marie Sculfort en tête, l'assurent : la fiancée n'est pas si mal dotée.

PAR AMANDINE MEUNIER
ammeunier@lavoixdunord.fr
PHOTO LA VOIX

Le chiffre qui fâche, c'est 4,41 précisément. C'est en euros le montant de l'encours de la dette de la communauté de communes du Pays de Mormal et de Maroilles. Le chiffre a été avancé par son président, André Ducarne, lors d'un conseil communautaire en juin, au moment où il demandait aux élus de consolider une ligne de trésorerie (de la transformer en emprunt à 4,08% sur quinze ans) de 397 000 €. L'encours n'était que de 3,5 millions en 2012. Mais la 2C2M a dû recourir à l'emprunt, après avoir décidé de ne plus inscrire dans ses recettes la vente de la fromagerie (soit 2,5 millions d'euros) jamais réalisée.

Jean-Marie Sculfort, premier vice-président de la 2C2M, retient surtout les 3,5 millions d'euros. « On arrive avec ça au défilé », concède celui qui explique avoir eu avec son président « une gestion entrepreneuriale » de l'intercommunalité. Il précise que cet emprunt est basé sur la parité euros/francs suisses devenu particulièrement

défavorable. « Mais tout le monde a fait pareil. Ce n'est pas une faute de gestion », soutient-il. La 2C2M a choisi de renégocier son emprunt sous le contrôle de Bercy. « Il est aujourd'hui sécurisé jusqu'en 2018 à 4,9% ». Pour autant, pour Jean-Marie Sculfort, il n'y a pas péril. « On aurait pu continuer tout seul financièrement, assure-t-il. Simplement, on n'aurait pas pu mener de projets d'envergure. »

Dans la corbeille, il y a donc l'emprunt, mais aussi des actifs. La 2C2M apporte des terrains avec ses deux zones artisanales. L'une à Landrecies, inutilisée, et dont

« On voulait aider un secteur économique essentiel. On a étoffé notre projet avec la fromagerie. »

l'aménagement est évalué à plus de 2 millions d'euros. « Landrecies souffre de l'absence de contournement, tempère Jean-Marie Sculfort. On l'espère toujours. Et puis il y a ce problème sur une partie du terrain. » L'autre ZA est à Maroilles. Et pour l'élu elle est à ranger au chapitre des succès. « On a attiré Defroidmont (45 emplois), le garage Bosseaux (15 emplois). On vient de signer avec Parent (ce qui ferait 15 à 20 emplois en plus) et il y a un projet de clinique vétérinaire. À terme ça peut être encore 15 emplois. Ce sont des emplois durables. » Toujours dans le chapitre des succès, Jean-Marie Sculfort range la rénovation de la carserne Clarke à Landrecies, transformée pour partie en siège de la 2C2M et donc réalisée sans subventions. La 2C2M a aussi distribué des fonds de concours à ses membres pour le plateau multisport de

Landrecies, le terrain de foot de Maroilles, l'école de Fontaine-au-Bois... Des investissements à long terme. Du côté des investissements également, en cours de valorisation, le Parcours des Sens et le Carré des Saveurs.

Investissements et risque

« Quand on entreprend il y a des risques », assène Jean-Marie Sculfort. Et dans « les risques », il parle même d'« échec », il y a la fromagerie. « On voulait aider un secteur économique essentiel de l'Avesnois. On a étoffé notre projet de maison du Maroilles, avec celui des agriculteurs, la fromagerie. » Au départ, l'ensemble du projet maison du Maroilles (fromagerie, Parcours des sens et Carré des Saveurs) s'élevait à 5 millions d'euros. Subventions déduites, 2,4 millions d'euros restaient à charge de l'intercommunalité qu'il a fallu largement rallonger (rééquipement de la fromagerie en 2010 pour 200 000 €, recapitalisation pour 300 000 €, comblement de passif en 2013 pour 58 000 €...). Une note salée que la 2C2M espérait limiter en vendant la fromagerie. Échaudés après plusieurs annonces rapidement dégonflées, les élus sont désormais plus prudents.

Autre boulet dans le panier de la fiancée : une redevance sur les ordures ménagères, difficile à recouvrer. En 7 ans, la 2C2M a admis en non-valeur 35 000 € et accumulé 380 000 € d'impayés. « Mais ce n'est pas une dette. Cette somme est toujours en cours de recouvrement. » La 2C2M espère donc l'ajouter à sa dot. Une dot pas en manque de passif, mais qui, selon elle, sera malgré tout un actif de valeur pour la nouvelle intercommunalité et son budget avoisinant les 20 millions d'euros. ■

ENGLEFONTAINE

Trois nouveaux professeurs à l'Accordéon-club

Depuis le mois de septembre, l'Accordéon-club de Mormal (ACM), présidé par Séverine Dolet, compte dans ses effectifs trois nouveaux professeurs et non des moindres.

Catherine et Florence, professeures de formation musicale et diplômées, supervisent l'enseignement du solfège et du chant et forment les élèves de l'ACM. Ces deux professeures dépendent du CMRI, le Conservatoire musical à rayonnement intercommunal du Quercitain. Elles donnent leurs leçons aux élèves par groupe et en fonction de leur niveau.

En ce qui concerne l'accordéon, les cours sont donnés par Alexis Labarrière en personne. Il a commencé l'accordéon à l'âge de sept ans et affiche maintenant un parcours qui fait pâlir les meilleurs en devenant champion de France, champion d'Europe et a terminé huitième sur 800 au championnat du monde. Alexis aime partager et initier sa passion : « J'ai accepté de venir donner des cours au club de Mormal car c'est une équipe dynamique qui souhaite donner une formation de qualité. Je veux donner une image de l'accordéon plus moderne, plus positive et montrer qu'il

peut convenir dans beaucoup de genres musicaux. »

Un repas dansant le 9 mars

Les élèves bénéficient d'une heure de formation musicale et d'une heure de cours d'accordéon. Les premières évaluations des élèves auront lieu le 25 janvier. Elles vont permettre de déterminer leur niveau et aux professeurs de combler les lacunes. Elles seront suivies de la quatrième édition du Festi-Jeunes, les 7 et 8 juin, ainsi que les examens fédéraux de fin d'année.

Afin de recruter des jeunes, l'ACM proposera également, en début d'année, aux écoles primaires de la région, la possibilité de faire découvrir aux enfants l'accordéon. L'ACM organisera le 9 mars un repas dansant avec la participation d'Anthony Basilio. À noter également que les professeures d'éducation musicale, Catherine et Florence, participeront au concert du 20 décembre, organisé par le CMRI, à l'église de Beaudignies. ■

► Pour plus d'information ou pour une inscription : Séverine Dolet, présidente, au 06 86 65 01 23, ou Jean-Noël Gauchet, secrétaire, au 06 26 06 77 04.



Catherine Caucheteur et Alexis Labarrière, professeurs à l'Accordéon-club de Mormal.

EN BREF

maubeuge@lavoixdunord.fr

GOMMEGNIES

Société de crosse ► Samedi 14 décembre, à 18 heures au foyer rural, Noël de la société de crosse.

LE QUESNOY

Inscriptions sur les listes électorales ► Les inscriptions sur les listes électorales sont à faire avant le 31 décembre. Doivent venir se faire inscrire, toutes les personnes qui sont venues s'installer dans la commune. Doivent venir signaler leur changement d'adresse, tous les administrés qui ont changé de domicile à l'intérieur de la ville. Doivent venir vérifier leur inscription, tous les jeunes ayant 18 ans au plus tard le

28 février 2014.

LOCQUIGNOL

Spectacle de Noël ► Dimanche 22 décembre, à 15 heures à la salle des fêtes, Il était une fois la baguette magique présenté par Yves Marty. Cet après-midi récréatif se terminera par la traditionnelle distribution de coquilles et de friandises aux enfants de la commune présents (jusque 14 ans). Le père Noël offrira une surprise aux enfants nés en 2013.

VILLERS-POL

Concert de Noël ► La chorale Vivre en cœur donnera son concert de Noël le samedi 21 décembre, à 16 heures à l'église.